

QUESTION ORALE

N° 22

Auteur : M. Francis NIZET, membre élu de la circonscription électorale de Tokyo

Objet : Première image déplorable de notre pays donnée à l'aéroport Roissy 1 aux voyageurs arrivants.

Les premières impressions que recueille un voyageur lorsqu'il débarque à l'aéroport de Paris Roissy 1 Charles de Gaulle, sont déplorables. La file d'attente menant au contrôle des passeports n'est souvent pas balisée si bien qu'une file interminable et non définie s'étale des dizaines de mètres avant les guichets dans un désordre inadmissible.

Le voyageur qui désire à son arrivée échanger des devises contre des euros doit faire appel à des agences de change pratiquant un taux de change (d'ailleurs additionné d'une commission supplémentaire) extrêmement prohibitifs.

Enfin, lorsqu'il se dirige vers les taxis, il se retrouve là aussi devant des queues interminables, interpellé par des chauffeurs de taxi clandestins qui semblent pouvoir exercer leurs activités illicites sans aucun problème.

Le Secrétaire d'Etat aux Transports compte-il contribuer à améliorer la qualité de l'accueil des visiteurs de notre pays à l'arrivée à ce terminal ?

ORIGINE DE LA REPOSE :
SECRETARIAT D'ETAT CHARGE DES TRANSPORTS

Réponse

EN ATTENTE DE LA REPOSE DU SERVICE